



Plan d'actions réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) – 2016/2018

1. Analyse de l'évolution des émissions chiffrées dans les bilans 2012 et 2015

1.1. Bilan 2012 sur les données 2011 réalisé par un prestataire extérieur

- **Aspects méthodologique et financier :**

Le **bilan a été réalisé par un prestataire** dans le cadre d'un marché lancé par l'UCANSS en mutualisation entre organismes de sécurité sociale.

En terme de méthodologie, le contrat ne prévoyait aucune rencontre entre la CPR et le prestataire ; le prestataire a dressé un tableau à compléter par la CPR, pour tous ses sites, à partir de ses facturations et données patrimoniales. Il a ensuite adressé à la CPR le document de synthèse du bilan.

La CPR n'a pas eu connaissance des éléments, méthodologies et abaques de chiffrage du prestataire. Elle n'a pu que **constater, au terme de l'étude, que le prestataire avait fait apparaître des incertitudes importantes.**

En effet, le périmètre incluait les **17 sites de la CPR, avec un biais conséquent** du fait que lorsque la CPR est locataire de petites surfaces (une douzaine de sites) certaines charges font l'objet d'une facturation forfaitaire ou par quantième, sans éléments matériels de quantification.

Il était alors trop tard pour remettre en cause cette méthodologie et les résultats, puisque le marché UCANSS était ainsi construit.

La **prestation forfaitaire a eu un coût de 2 000 € HT pour la rédaction du bilan hors plan d'action** (option forfaitée à 1 250 € HT).

- **Résultats :**

Emissions directes GES : 505 téq CO₂ – incertitude 36

Emissions indirectes GES : 202 téq CO₂ – incertitude 86

Soit un total de 707 téq CO₂ – incertitude 122 soit 17,25 % d'incertitude.



1.2. Evolution de la méthode pour le bilan 2015 sur les données 2014

- **Mise en œuvre d'un outil de calcul inter-régimes de sécurité sociale :**

Fin 2012, la CPR a signé une convention de partenariat avec la CNAM-TS permettant au régime spécial d'utiliser les outils **Rapsodie** mis à disposition par le régime général, en vue de disposer d'un répertoire immobilier des organismes de sécurité sociale, et de procéder à un recensement global des données dans le cadre du Plan Cadre du Développement Durable des régimes de sécurité sociale.

La CPR a intégré ses données de consommation énergétique dans l'outil Perl's à partir de 2014 (données 2013), et a progressivement ressaisi l'historique depuis 2009.

L'outil Perl's dispose d'un outil « Calculette GES », mis en place dès 2012 pour les organismes du régime général afin de permettre à ceux qui ne souhaitent pas recourir à un prestataire extérieur de procéder directement à la préparation du bilan.

Pour la remontée Bilan GES 2015 (sur les données 2014), la CPR a donc décidé d'utiliser cet outil et non de recourir à un prestataire extérieur.

- **Evolution du périmètre afin de réduire les incertitudes :**

Afin de réduire les incertitudes, le **périmètre a été limité aux sites en propriété de plus de 1 000 m²**, c'est-à-dire les 3 plus gros sites de la CPR (sur 17), représentant 86,6% du patrimoine exploité en 2014 (18 107 m² sur 20 900) :

- Le siège social à Marseille
- Les locaux d'archives et formation à Marseille également
- L'antenne de Paris.

Pour ces 3 sites, la CPR **dispose de l'intégralité des données** permettant de procéder au calcul du bilan GES et **peut mettre en œuvre des actions significatives en matière d'investissement** pour réduire ses consommations énergétiques et émissions de GES.

Il convient de noter que **les 13,4% de la surface patrimoniale manquante ne sont pas aberrants par rapport aux 17,25 % d'incertitude remontés dans le bilan 2013.**

- **Recalcul du bilan 2012 sur les données 2011:**

Eu égard à ces évolutions de méthode et de périmètre, **la calculette GES de l'outil Perl's a automatiquement proposé le recalcul du bilan 2013 à périmètre et méthode identique à ceux utilisés pour 2015.**

1.3. Comparaison des bilans 2012 (recalcul Perl's) et 2015

Il convient de noter qu'en 2012, l'outil ne prenait pas en compte les émissions directes fugitives. Elles n'avaient pas non plus été mesurées par le prestataire extérieur.

En 2014, Perl's propose un calcul de ces émissions. Elles figurent dans le bilan mais ne sont pas analysées dans le tableau d'évolution ci-dessous car elles fausseraient les résultats faute d'une détermination en 2012.

| | Bilan 2012 Perl's | Bilan 2015 Perl's | Ecart |
|----------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------|
| Emissions directes | 477 TCO2e | 394 TCO2e | -17,3% |
| Emissions indirectes | 303 TCO2e | 270 TCO2e | -11,21 % |
| Total | 780 TCO2e | 664 TCO2e | -14,93 % |



2. Bilan du plan d'actions 2012

Le tableau ci-dessous rappelle les actions prévues ; une 4^{ème} colonne précise les réalisations.

| Action | Année | Réduction envisagée | Réalisation |
|--|-------------|--|--|
| Audit énergétique : définition de solutions | 2013 | Pas d'impact avant 2015. | Isolation par l'intérieur RDC du siège social en 2014. Pas d'effet en année pleine. Impact faussé car locaux non occupés (non chauffés ni rafraichis) pendant les travaux. Poursuite 2015-2020 |
| Changement groupe de froid siège social (remplacement de groupes électriques par des groupes gaz en cascade) | 2011 | (impact non pris en compte en 2012 car hausse sur le gaz en contrepartie d'une baisse sur l'électricité) | Réalisé. Augmentation consommation gaz : + 5,73 % Diminution électricité : -1,78 % |
| Changement groupe de froid Antenne de Paris | 2013 | Diminution conso. Électrique -0,5% de 722 téq estimé 3,5 téq CO2 | Réalisé. Consommation électrique Paris : -35 % sur la période (attention au biais de DJU favorables en 2014). |
| Changement groupe électrogène, suppression EJP | 2013 | Réduction de la consommation fioul -5% de 722 téq estimé 36 téq CO2 | Réalisé. Consommation de fioul nulle en 2014 (contre 33 m3 en 2011). Augmentation de la consommation électrique (plus de production autonome pendant les périodes EJP). |
| Changement chaudières | 2014 | Réduction conso Gaz -1% de 722 téq estimé 7 téq CO2 | Reporté à 2015-2016. |
| Déplacements de personnes et utilitaires | 2015 | Négligeable | Réduction et rationalisation des tournées camionnettes. Consommation de gasoil : - 27,8 % sur la période 2011-2014 |
| Changement luminaires | 2015 | Négligeable | Non mesurable |
| Total de réduction estimé | 2015 | -6,5% téq soit -50 téq, objectif 672 téq CO2 (730 corrigé bilan Perl's) | -14,93 % soit - 116 teq (664 téq CO2) |

Le bilan du plan d'action met en évidence certaines actions à fort impact :

- changement du groupe électrogène et suppression de l'EJP : la consommation de fioul de la caisse est désormais négligeable, réduite aux coupures de courant EDF.
- En revanche, la suppression de l'EJP (pendans ces périodes, la CPR ne produit plus son électricité via son groupe électrogène) entraîne une augmentation de la consommation EDF. Donc une moindre diminution de la consommation électrique du siège que ce qui aurait pu être escompté au travers du remplacement de groupes de froid électriques par un système de groupes gaz fonctionnant en cascade.
- La consommation de gaz augmente logiquement avec le "froid confort" produit via cette énergie à compter de l'été 2012.
- Le changement du groupe de froid de l'antenne de Paris en 2013 (mis en service pour l'été 2013) a également produit les effets escomptés avec une forte diminution de la consommation d'électricité, qu'il faut aussi attribuer à une DJU particulièrement favorable en 2014.
- En complément du plan d'action prévu, un effort organisationnel et une refonte des procédures de gestion du courrier et des archives a permis de revoir les tournées collecte et remise organisées par camionnette, avec une diminution de consommation de gasoil conséquente sur la période.



3. Plan d'actions 2016/2018

La période sera fortement marquée par la mise en œuvre d'opérations de travaux faisant partie des recommandations de l'audit énergétique dont les conclusions ont été validées début 2013 :

- Changement d'une chaudière gaz à l'automne 2015 : le nouveau modèle sera plus efficient. Effet sur la période de chauffe à partir de 2015.
- Déploiement de l'isolation par l'intérieur sur la période 2014-2020. Il convient de noter que les effets seront limités du fait de la très grande surface vitrée du bâtiment. Premiers effets en 2015 sur les locaux du rez-de-chaussée rénovés en 2014. Un étage par an.
- Déploiement à compter de mi 2015 de nouveaux ouvrants (fenêtres) isolants dotés d'un système de ventilation automatisée permettant à compter du printemps 2016 de réaliser du *free cooling*. Effets à partir de 2016. Un étage par an.
- Remplacement à compter de 2014 des réseaux de chauffage central (haute température) par un réseau basse température en cassettes plafonniers (double réseau chaud-froid). Premiers effets en 2015 sur les locaux du rez-de-chaussée rénovés en 2014. Un étage par an.

Le changement des groupes de froid du siège ayant été réalisé en 2011, il n'y a pas de réduction à attendre sur ce point, la solution retenue combinant électricité et gaz pour plus de souplesse.

Le changement du groupe électrogène a été réalisé, il n'y aura plus d'impacts, hormis une consommation ponctuelle de fioul, pour re-remplissage des cuves, après plusieurs années de fonctionnement.

Les déplacements de personnes ne constituent pas un poste important (2,2 téq CO₂ en 2014 contre 3 en 2011). La réduction sur ce poste sera marginale, sauf en cas de changement de stratégie concernant les contrats de prestations externalisées vers des ESAT qui entraînent des livraisons à faire par la CPR en « tournée camionnette »).

Le remplacement d'un utilitaire a eu lieu début 2015, mais l'état de l'art n'a pas permis de mettre en œuvre une solution hybride, le véhicule devant régulièrement assurer des trajets autoroutiers.

Le tableau ci-dessous présente le cadencement de ce plan d'actions et le niveau de réduction d'émissions de gaz à effet de serre estimé, en tenant compte des évolutions constatées sur le premier plan d'action 2012-2015 :

| Action | Année | Réduction envisagée |
|--|-----------|-------------------------------------|
| Changement d'une chaudière gaz (siège Marseille) | 2015 | Impact 2015 -2% |
| Déploiement de l'isolation par l'intérieur sur la période 2014-2020 (siège Marseille) | 2014-2020 | Impacts à partir de 2015 -5% |
| Déploiement à compter de mi 2015 de nouveaux ouvrants isolants dotés d'un système de ventilation automatisée permettant à compter du printemps 2016 de réaliser du <i>free cooling</i> (siège Marseille) | 2015-2020 | Impacts à partir de 2016 -5% |
| Remplacement à compter de 2014 des réseaux de chauffage central (haute température) par un réseau basse température en cassettes plafonniers (double réseau chaud-froid) (siège Marseille) | 2014-2020 | Impacts à partir de 2015 -2% |
| Diverses actions : changement luminaires, déplacements, ... | 2016-2018 | Marginal |
| Impacts cumulés du plan d'action | | -14% teq |
| Objectifs de réduction du Plan d'action 2016-2018 | | Passage de 664 téq à 571 téq |

